



Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

Service de la communication

Communication à nos agents pastoraux/UP/paroisses/missions/communautés religieuses

Mettre en avant notre pastorale et travailler en esprit synodal

L'Église se doit de mettre en avant sa pastorale et non ses structures. Aussi souhaité-je davantage mettre en évidence la pastorale dont nombre d'entre vous êtes les acteurs : solidarité, vocations, vie consacrée, couple et familles, catéchèse et catéchuménat, etc.

Dans l'intention de travailler de manière synodale, je veux faire appel à la fois à des gens du terrain ainsi qu'à des spécialistes. Dès lors, je souhaite ne plus faire recours à un seul conseil épiscopal, mais à une série de conseils épiscopaux thématiques, composés de groupes à chaque fois différents, qui m'aiguillent et me font part de propositions sur leur pastorale respective. Parmi ces conseils se trouvent des commissions (couple et familles, catéchèse et catéchuménat, diaconat permanent ...) ou des conseils (conseil presbytéral, conseil d'administration) qui fonctionnent déjà très bien. D'autres sont nouveaux ou à venir (écologie, vie consacrée, prévention, art sacré, etc.). Pour la jeunesse, suivant la proposition faite au Synode des évêques par Mgr Alain de Raemy et qui a déjà porté ses fruits au Vatican, je souhaiterais appeler des jeunes à constituer un conseil et à me proposer eux-mêmes des options pastorales.

Les mandats de ces conseils seront préparés par leurs membres mêmes, sur la base des défis qu'ils rencontrent sur le terrain et les enjeux actuels. Il conviendra de bien communiquer au niveau interne afin de faire connaître les rôles et les chantiers en cours de chacun de ces conseils. La coordination passera par les services de l'évêché.

Enfin, les responsables (souvent nommés « représentants de l'évêque ») de ces conseils épiscopaux thématiques, avec la présence d'autres membres (cf. schéma ci-dessous) se réuniront plusieurs fois l'an en un conseil épiscopal plénier, porteur de toutes les pastorales du diocèse.

Certains d'entre vous me diront que nous ajoutons là des structures, mais le but est au contraire d'alléger notre fonctionnement qui a tendance à multiplier les mêmes réflexions dans chaque région diocésaine. Il s'agit de renforcer la transversalité, de mettre en commun des savoir-faire entre les acteurs de la même matière (en particulier entre les régions diocésaines, ainsi qu'avec l'évêché). Cette façon d'optimiser le savoir-faire devrait avoir des répercussions économiques également, surtout lorsque nous ne savons pas quel sera l'avenir de notre diocèse en termes de financement.

Nous prenons acte du fait que nous nous sommes détachés d'une organisation avant tout territoriale (celle-ci restant indispensable), selon un processus entamé en Europe depuis plusieurs décennies.

Je me réjouis de commencer à rencontrer ces conseils, dont certains sont en voie de création. Cela prendra un peu de temps, mais vous verrez dans les prochains mois apparaître des nominations en lien avec cette nouvelle organisation.

Avec mes fraternelles pensées.

Fribourg, le 30 septembre 2022

+ Charles MOREROD OP



évêque diocésain
avec l'évêque auxiliaire et secondé par l'équipe de l'évêché



conseil épiscopal
conseil épiscopal plénier composé de : évêque auxiliaire, vicaires généraux, personnes responsables d'un conseil épiscopal territorial/thématique, présidents du Cpy et du CA, administrateurs des fédérations/corporations cantonales, président.e.s des commissions de support (prévention et accompagnement, archives, informatique, communication)

- art sacré
- catéchèse et catéchuménat
- couples et familles
- diaconat permanent
- écologie
- formation
- jeunesse
- nominations*
- planification pastorale*
- solidarité
- vocations
- vie consacrée
- ...

PRINCIPALES FONCTIONS PASTORALES
conseils épiscopaux composés de : évêque auxiliaire, vicaires généraux, responsables (en principe « représentant.e.s de l'évêque ») et autres membres

- conseil presbytéral (Cpy)
- conseil d'administration (CA)

AUTRES ORGANES DIOCÉSAINS
représentés au conseil épiscopal par leur président.e

- prévention et accompagnement
- informatique
- communication
- archives

FONCTIONS DE SUPPORT
commissions composées d'un.e président.e et de membres

*membres : représentants de l'évêque au niveau territorial (VD, GE, FRf, FRd, NE)